

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 543 (2022)-4 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 543 (2022)

Aux personnes et organismes intéressés par le premier projet de règlement numéro 543 (2022)-4 modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels numéro 543 (2022).

AVIS public est donné de ce qui suit :

1. Lors de sa séance ordinaire tenue le 2 juillet 2025, le conseil municipal de la Ville de Carignan a adopté le premier projet de règlement numéro 543 (2022)-4 modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels numéro 543 (2022) afin de permettre l'usage conditionnel « habitation générationnelle » dans plus de zones.
2. Conséquemment à l'adoption de ce premier projet de règlement, une assemblée publique de consultation aura lieu le 6 août 2025 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 2555, chemin Bellevue à Carignan. Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne désignée par ce dernier, expliquera le premier projet de règlement numéro 543 (2022)-4 et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le premier projet de règlement numéro 543 (2022)-4 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. Le projet de règlement concerne les zones H-135 à H-140 (quartier Riviera), les zones H-204, H-207, H-208, H-232 et H-239 à H-242 (secteur Carignan-Salières), la zone P-364 (côté nord de la rue Marie-Anne Ouest), ainsi que la zone C-239 (rues Lareau et Bouthillier au nord de la route 112).
5. Le premier projet de règlement numéro 543 (2022)-4 peut être consulté auprès de la Direction du greffe, à l'hôtel de ville, durant les heures normales de bureau, sur le site internet de la Ville dans la section « Avis publics » ou en faisant la demande, par courriel au greffe@carignan.quebec.

Donné à Carignan, ce 7 juillet 2025

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Me Ève Poulin, certifie sous mon serment d'office avoir fait publier le présent avis public sur le site internet de la Ville de Carignan et l'avoir fait afficher à l'hôtel de ville le 7 juillet 2025

Donné à Carignan, ce 7 juillet 2025



Ève Poulin, avocate
Greffière